

## DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

### Séance publique du 7 avril 2025

Convocation adressée le 31 mars 2025

Délibération publiée le

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 11

*L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril 2025 à 14h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, dûment convoqué le 31 mars 2025 Monsieur Patrick ODIARD, président, s'est réuni salle des Conférences au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD, président, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.*

**Présents :** Audrey HENOCQUE, Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Florence VERNEY-CARRON, Richard MARION, Corinne SUBAI, Yves BEN ITAH, Luc SEGUIN

**Absents :** Samira BACHA-HIMEUR

**Procuration :**

Cédric VAN STYVENDAEL pouvoir à Audrey HENOCQUE  
Tristan DEBRAY pouvoir à Stéphanie LEGER  
Nadine GEORGEL pouvoir à Patrick ODIARD

**Secrétaire de séance :** Corinne SUBAI

### 2025-06

### Compte de gestion – Exercice 2024

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu l'instruction comptable et budgétaire M57,  
Vu le compte administratif 2024 du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon,

Patrick ODIARD soumet à l'approbation du comité syndical le compte de gestion de l'exercice 2024 présenté par Monsieur Michel CIPIERE, responsable du service de gestion comptable de Lyon Ville et Métropole.

Considérant que Monsieur le Responsable du service de gestion comptable a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de votre part, et que ses résultats sont conformes à ceux du compte administratif soumis à votre vote au cours de cette même séance ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le compte de gestion 2024.

Le Président,

Patrick ODIARD

